



# Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par mail uniquement, 5 jours francs avant la date prévue pour le survol : [autorisation@ecrins-parcnational.fr](mailto:autorisation@ecrins-parcnational.fr)

**Demandeur** (société hélico) : JET SYSTEMS HELICOPTERES SERVICE    Tél : 04,75,85,62,11

**Bénéficiaires** : ERDF

OBJET du SURVOL (préciser le type de matériel et le nombre de personnes transportées)	Date du vol	Aire de départ (DZ vallée)	Aire d'arrivée (DZ haute)	Transport de Matériel (Nb rotation)	Transport de personnes (Nb rotation)	Nombre total de rotations prévues
2 personnes transportées	<i>peu - 30/03 date à préciser</i>	le versoud	le versoud	1	1	1
1 navigateur et Mr Pierre PECHEUR (le pilote)						

Précisions sur plan de vol prévu (tournées, transferts entre sites...) :

Description de l'aéronef (type / couleur / immatriculation) :

Pilotes :

A  
Le

**Autorisation accordée n°**

*065/2016*

Conditions particulières :

- Prévenir le Parc national de tout report éventuel du survol autorisé,
- Adresser sous huitaine la fiche annexe portant le compte rendu du survol. Passé ce délai, le compte rendu de survol sera considéré comme conforme à l'autorisation.

A Gap, le *29/02/16* *Le Directeur Adjoint,*

*P.* Le Directeur

Copie au secteur de : *Thierry DURAND* ..... , le :

*VALBONNAIS*

Préconisations du Parc national :